

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and Etats-Unis, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5152

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

GRAVES PAROLES

Elles se précipitent, elles se multiplient, les paroles graves. Celles que nous voulons aujourd'hui signaler tombent de la bouche de M. Winston Churchill, ministre de la Guerre dans le cabinet britannique.

Mais de tous les motifs que donne M. Churchill pour justifier le maintien d'une armée aussi considérable et celui de la conscription, le plus inquiétant peut-être est celui qui est impliqué dans une petite fin de phrase.

"Le peuple britannique, dit M. Churchill, n'a jamais manqué de faire le nécessaire pour sauvegarder les intérêts vitaux de l'Etat. Ceux-ci se méfient qui voudraient essayer de nous dépouiller des fruits de la victoire, qu'ils soient des ennemis allemands ou turcs à l'extérieur ou de mauvais citoyens chez nous — or bad citizens at home."

Cette assimilation, dans un discours précisément destiné à annoncer et à justifier le maintien d'une grande armée permanente, des ennemis de l'extérieur et de ceux de l'intérieur, est grosse de sens.

Et ce sens paraît plus tragique encore si l'on rapproche ces textes de l'intervention récente de la force armée à Belfast et à Glasgow, et du dernier grand discours parlementaire de Lloyd George.

Le chef parlementaire du parti travailliste, M. Adamson, venait de déclarer que la situation actuelle est presque aussi grave, aussi menaçante, que la guerre elle-même. L'atmosphère était toute remplie des bruits de grève. M. Lloyd George venait de distinguer entre les ouvriers qui peuvent réclamer le redressement de griefs légitimes et ceux qui, d'après lui, comptent simplement sur la force brutale de leur organisation et de leur nombre pour imposer au reste de la nation leurs propres revendications. Et il ajoutait ces paroles :

"Je connais le péril, je connais le danger, et j'en ai soigneusement calculé le prix [le prix de la résistance] et je vous dis de propos délibéré que, si le peuple de ce pays est disposé à faire face à la fois au péril et au prix avec le courage, la patience et l'endurance qu'il a manifestés en face d'une autre menace aussi grande [la guerre, semble-t-il bien], si toutes les classes de la société sont prêtes à faire les sacrifices nécessaires pour la stabilité, la sécurité et la liberté des industries, dont dépendent réellement l'avenir de ce pays et le bonheur de son peuple, je suis prêt à dire, AVEC UNE PLÉINE CONNAISSANCE DU PÉRIL, qu'aucune classe de la communauté, si puissante qu'elle puisse être, ne pourra faire chanter ou n'aura la liberté de faire chanter (to hold up) toute la nation."

Rapprochez les deux discours, mettez-les dans leur cadre de menaces et d'agitations populaires, et le sens paraît évident : les ministres avertissent les agitateurs qui méditeraient d'employer la force qu'on leur répondra par la force. Sous quelle forme celle-ci se manifesterait, l'envisage dans l'une des villes affectées par la grève des soldats, accompagnés de mitrailleuses et de chars d'assaut, le dit assez.

Mais à quel point faut-il que les choses en soient rendues pour que l'on admette publiquement cette gravité du péril et qu'on donne aux menaces de répression une pareille publicité ?

Et où cela finira-t-il ? Car l'armée anglaise d'aujourd'hui, comme toutes les armées européennes d'ailleurs, n'est pas une armée de métier, mais une armée recrutée pour une bonne partie dans les rangs mêmes des ouvriers.

Et cela ouvre la porte à toutes les possibilités.

Omer HEROUX.

Chronique d'Ottawa AUTOUR DU GRAND MORT

Ottawa, 19 février.

Les parlementaires ont commencé d'arriver en nombre appréciable, et le Musée Victoria a cessé d'être silencieux et désert ; les députés arrivent, retrouvent la pièce qu'ils occupent généralement à quatre ou cinq, ils accrochent leur paletot au vieux clou de l'an dernier, puis éprouvent le besoin de circuler par les couloirs et de retrouver les amis et les anciennes habitudes. Virtuellement la session est commencée, même si pas officiellement ouverte encore.

Naturellement, il n'est question que de sir Wilfrid, des regrets unanimes que soulève sa mort, puis par une conséquence naturelle, du problème de sa succession, qui préoccupe vivement tous les députés de gauche, et sans doute plusieurs aussi de la droite. Les unionistes du cabinet, par exemple, ne sont peut-être pas tous enchantés de la situation du moment ; n'en est-il pas parmi eux qui essaient de se rassurer en se remémorant les vieux chefs s'ils furent restés dans les rangs de leur parti ? A ce sujet, on a remarqué que la rédaction soignée du message de sympathie de M. Rowell, dans lequel l'ancien lieutenant libéral soulignait précisément le fait que le causait cordialement avec M. Laurier, au déjeuner du Canadian Club, samedi dernier. Qu'elle soit fondée tout à fait ou non, cette nuance a son importance, et ce n'était pas le président du Conseil qui fut pour la négativer ; elle peut servir plus tard, et il n'est peut-être pas mauvais pour lui de combattre l'impression répandue que M. Laurier et M. Rowell n'étaient pas une paire d'amis.

Comme question de fait, il est possible que se rencontreront dans le salon du Château, quelques minutes avant d'entrer dans la salle à manger, les deux hommes aient échangé quelques phrases courtoises ; il n'est pas moins certain qu'une fois rendus là, leurs sièges étaient placés à une forte distance l'un de l'autre et que ce ne peut pas être au banquet même que M. Rowell a parlé à M. Laurier, mais plutôt au vestiaire ou dans la salle d'attente remplie de monde. Cette préoccupation de rencontrer à l'université bien caractéristique du politicien attentif et retors qui doit regarder avec envie, aujourd'hui, la place vide à laquelle il songeait depuis des années, comme bien d'autres du reste. Mais la saucée est gâtée, et les raisons libérales sont devenues trop vertes pour le renard unioniste.

Quel autre remplira les importantes fonctions vacantes ? C'est le se-

ret de demain, ou plutôt de lundi, car c'est le jour fixé pour le caucus général qui aura à prendre cette décision. Il est peu probable, comme on l'a déjà dit, qu'il s'y fasse rien de définitif, et ce ne sera sans doute que pour la durée de la session que l'on réparera hâtivement la baraque en se servant pour cela des dernières instructions laissées par le chef. Il paraît en effet que M. Laurier avait à peu près complété le travail préparatoire à la session, qu'il convenait à son talent ou aux nécessités de la situation, et qu'en un mot, la machine oppositionniste était toute prête et graissée, et n'attendait plus que le coup de levier du départ. La tâche du successeur intérimaire sera facilitée d'autant et l'on s'attendra moins à un changement de direction qui s'inspirera en grande partie des traditions suivies jusqu'à présent.

Les probabilités actuelles sont en faveur de M. Fielding, à cause de sa grande expérience parlementaire, de compétence en questions économiques et généralement parlant de l'aisance avec laquelle il se meut en Chambre, où il a occupé si longtemps un poste de première importance. On a bien grogné un peu contre lui, par la députation québécoise, à cause de son élection unioniste, mais on ne lui en garde pas rancune, car cela des dernières instructions laissées par le chef. Il paraît en effet que M. Laurier avait à peu près complété le travail préparatoire à la session, qu'il convenait à son talent ou aux nécessités de la situation, et qu'en un mot, la machine oppositionniste était toute prête et graissée, et n'attendait plus que le coup de levier du départ. La tâche du successeur intérimaire sera facilitée d'autant et l'on s'attendra moins à un changement de direction qui s'inspirera en grande partie des traditions suivies jusqu'à présent.

EN CHAPELLE ARDENTE

Pendant que les choses suivent ainsi leur cours et que le pays retentit de l'expression des regrets que laisse le grand disparu, c'est un spectacle inoubliable qu'offrent les restes mortels de celui-ci, exposés dans le salon de sa demeure, du côté droit de la porte d'entrée. On y parvient par l'avenue Laurier, à la distance d'un petit quart d'heure

BLOC-NOTES

Les coupables

Il fallait s'y attendre. Les véritables auteurs des paroles incendiaires de M. Médard pendant les dernières élections, ce sont les journaux. Il n'y est pour rien, c'est ce qu'il a prétendu hier, à la législature. Une fois de plus les journaux auront donc eu tort, de vouloir enregistrer les paroles de M. Martin. Il est des gens qui, chaque fois qu'ils vont trop loin en parlant, se rabattent sur les journaux et les journalistes et disent : "Je ne suis pas le coupable. Ce sont eux". Le procédé est commode. Il est si commode, en fait, que si les journaux n'existaient pas, il faudrait les inventer.

Une autre défaite

Depuis quatre ou cinq mois, le gouvernement Hearst a subi trois défaites dans des élections partielles, en Ontario. Avant-hier, le candidat Widdifield, des Fermiers Unis, a triomphé aux urnes électorales de North-Ontario du candidat ministériel Cameron. Celui-ci, militaire de retour du front, a eu pour le soutien plusieurs ministres de Toronto, presque toute la presse ontarienne, surtout le News a fait une campagne acharnée en sa faveur. Rien n'y a fait, pas même l'appel du militaire revenu des champs de bataille. Les fermiers ontariens, mécontents d'avoir été bernés par le ministre Borden et la presse unioniste, leur font payer chèrement, à eux et à leurs amis, la mystification du 17 décembre 1917 et les mensonges ministériels à propos de l'émigration des fils de cultivateurs du service militaire obligatoire. Le gouvernement Hearst digère difficilement sa nouvelle défaite. Elle est significative. Si les gouvernements d'Ottawa ne se préparent à traiter de nouveaux les listes et la loi électorales pour les prochaines élections, on pourrait déduire, à coup sûr, des indices que fournit l'Ontario depuis quelques mois, que le cabinet unioniste restera sur le carreau à l'issue de la bataille. Mais le groupe Sifton a bien des tours dans son sac. Il lui reste toujours l'appel aux préjugés antifrancophones.

Cet attentat

Il est heureux pour M. Clemenceau et pour son pays qu'il ait échappé à l'attentat d'aujourd'hui. Agé comme il l'est, il est néanmoins possible qu'il survienne quelque complication dangereuse. Quoiqu'il en soit, et tout en regrettant de pareils crimes, il ne faut pas s'attarder à ces attentats, dans le monde bouleversé où nous vivons. Le massacre du czar et de sa famille, l'assassinat de Liebknecht, la suppression sanglante d'un ancien premier ministre autrichien, l'attentat contre le roi de Roumanie, tout cela se tient. On ne devra pas être surpris si, d'ici quelques mois, il y a de nouveaux attentats contre des souverains et des chefs d'Etat. Il serait même surprenant, dans l'état des esprits, en maints pays, que quelque homme de gouvernement ne disparaît pas dans une tragédie sanglante, avant 1920. Des esprits affolés par la guerre, bouleversés par des théories fausses, surexcités par la tournure que prennent les événements, et à qui manque la foi, sont prêts à n'importe quel crime.

Encore eux

Halifax télégraphie que, pour la deuxième fois depuis trois jours, des groupes de soldats indisciplinés ont brisé des vitres, saccagé et pillé des boutiques et cassé quelques têtes, dans cette ville. Ils n'ont pas même tenu compte qu'ils s'attaquaient, en un ou deux cas, à des gens inoffensifs dont les fils sont allés eux-mêmes au front. Le gouvernement, qui a laissé des soldats manifester violemment à Calgary, à Edmonton, à Berlin, à Toronto, à Winnipeg, à Ottawa, à Halifax, pourra peut-être, d'ici quelques temps, s'apercevoir qu'il se réprimant pas de pareils excès, il s'est préparé un vilain lendemain. On prévoit que, l'automne prochain, il y aura des milliers de sans-travail au Canada, dont, probablement, feront partie plusieurs anciens soldats. S'ils se mettent alors dans la tête, comme le Sun l'a déjà signalé, de manifester comme ils le font ces semaines-ci, et qu'ils s'en prennent aux usines, aux entrepôts de vivres et aux grands magasins, — c'est fort possible, — le gouvernement devra se frapper alors la poitrine. Il aura encouragé tacitement ces manifestations, en n'en réprimant pas d'analogues pendant la guerre et la démobilisation.

Ces vendeurs d'alcool

Un journal anglais de Québec note qu'un sergent-major et un lieutenant, tous deux d'autres provinces que du Québec, ont été trouvés en possession d'alcool, aux alentours des édifices où sont logés les soldats de passage à Québec, dont sir William Price s'est fait le protecteur. Dans les circonstances qu'on sait, le sergent-major avait en sa possession quatorze bouteilles d'alcool, ce qui est un peu trop pour un seul homme. Il subira son procès en cours martiale, ces jours-ci. La police a peut-être mis là la main au collet d'un de ces vendeurs d'alcool de contrebande qui colportent des spiritueux parmi les soldats. Il se trouve que cet homme n'est pas du tout de Québec ; car il vient d'une province d'où sont originaires la plupart des soldats qui achètent de l'alcool à Québec même. Cela jette un jour assez intéressant sur le trafic de spiritueux qui se fait dans les cercles militaires provinciaux de Québec. Avant de dénoncer les autorités de l'endroit aux maires de Toronto et

LA SESSION DE QUEBEC

NOTRE ENSEIGNEMENT

MM. Bercovitch, Bugeaud et Francœur parlent de l'enseignement obligatoire — M. Cannon et nos compétences — Une école de journalisme — Bières et vins — Autour du tramway de Montréal — La défense de M. Martin.

par Louis DUPIRE)

Quebec, le 19. — Cet après-midi, nous avons assisté à la reprise du débat sur la motion Bouchard et sur la motion Letourneau, soit, en termes moins cryptiques, à la continuation de la discussion sur l'instruction publique et sur la formation d'une élite intellectuelle dans la province.

Les discours ont été au niveau des meilleurs entendus en Chambre.

M. BERCOVITCH

M. Bercovitch, député de Saint-Louis, a été le premier invité par l'orateur à prendre la parole. Il parlait de l'instruction publique. Il est Israélite et par conséquent les arguments du point de vue catholique ne devraient pas faire sur lui la moindre impression ; mais, au grand étonnement de la Chambre, il s'est prononcé contre l'instruction obligatoire et pour l'option locale. C'est-à-dire qu'il veut que le droit d'imposer la coercition soit laissé à chaque arrondissement.

M. Bercovitch a l'une des plus belles voix qui se fassent entendre dans les murs de l'Assemblée législative ; de plus, il est orateur agréable et possédant une grande aisance d'élocution. Sans doute parce qu'il traitait un sujet délicat, il n'a pas voulu se séparer de son texte, ce qui a enlevé beaucoup de charme à son élocution. Pour être juste, il n'a pas fait un discours, mais une conférence.

M. Bercovitch expose d'abord la situation à Montréal. Il est admis qu'une forte proportion, près de moitié, des enfants qui se présentent à la Cour juvénile ne savent ni lire ni écrire et ne fréquentent aucune école. Bien qu'ils ne travaillent pas, cela d'ailleurs n'a rien d'étonnant et l'orateur aurait dû, nous semble-t-il, faire observer que l'on doit s'attendre tout naturellement à ce que la clientèle du juge Choquet se recrute parmi les partisans de l'école buissonnière.

Il révèle ensuite la situation anormale à laquelle on ne songe pas assez souvent, des petits Grecs, des petits Bulgares, des petits Roumains, des petits Syriens qui appartiennent, pour la plupart, à la religion grecque orthodoxe et qui, d'après la loi scolaire, ne sont classés dans aucune des deux grandes catégories.

Quant à la question de principe, il la tranche très nettement. Pour lui l'Etat a un droit absolu d'imposer la contrainte scolaire. Il s'appuie sur une thèse de Macaulay "Celui qui a le droit de pendre a le droit d'éduquer". Mais l'Etat ne doit pas intervenir quand cette intervention n'est pas conforme à la volonté populaire.

Dans cette province, s'il y a de sincères partisans de l'obligation, il est par contre évident qu'il y a des adversaires sincères et convaincus. Il mentionne entre autres le clergé catholique, dont il fait un éloge très senti, ce qui provoque les applaudissements prolongés de la Chambre. Le clergé, dit-il, a gardé dans les jours d'épreuve l'amour de leur race et la foi dans leur avenir au Canada français. Il a de plus dirigé les maisons d'éducation d'où sont sortis de grands hommes d'Etat qui ont été un honneur pour tout le Canada.

Il ne croit donc pas que la coercition soit urgente. Il y a bien des choses qui sont plus pressées, dit-il, d'abord agrandir les écoles, si l'on veut que les 85,000 absentes, que l'on dit exister, y puissent trouver place. Il faut donner des livres gratuits et l'école gratuite comme cela se pratique à l'étranger, actuelle dans la plupart des Etats du monde. "L'option locale" serait le principe le plus démocratique et qui sauvegarderait davantage la liberté individuelle. La loi pourrait porter que, sur la demande de 15 électeurs, il soit procédé à un référendum. Si cette consultation populaire donnait un résultat affirmatif, l'obligation scolaire serait décrétée dans cet arrondissement.

LA SESSION DE QUEBEC

NOTRE ENSEIGNEMENT

MM. Bercovitch, Bugeaud et Francœur parlent de l'enseignement obligatoire — M. Cannon et nos compétences — Une école de journalisme — Bières et vins — Autour du tramway de Montréal — La défense de M. Martin.

par Louis DUPIRE)

me le disait le premier ministre après la séance, le député de Bonaventure est resté dans la doctrine et en restant dans la doctrine et dans les traditions de sa race il a trouvé l'âme de son peuple et il a su l'exprimer en des termes d'une élocution émue. Ni le temps, ni l'espace ne nous permettent de rendre justice à son très éloquent discours, mais il a versé une pièce, et une pièce remarquable au dossier de l'instruction libre.

M. Bugeaud discute au début la question des statistiques. Il trouve que le débat entre M. Bouchard et M. Magnan est difficile à trancher, car il est impossible de contrôler les dires de l'un et de l'autre.

M. BERCOVITCH

M. Bugeaud discute au début la question des statistiques. Il trouve que le débat entre M. Bouchard et M. Magnan est difficile à trancher, car il est impossible de contrôler les dires de l'un et de l'autre.

M. Bugeaud examine ensuite quels sont en regard de l'instruction les droits et les devoirs des parents. D'abord les enfants appartiennent aux parents qui tiennent de Dieu leur paternité et les droits qui s'y rattachent ; ils n'appartiennent pas à l'Etat. Dans l'ordre naturel, l'éducation relève donc directement des parents. Léon XIII, pour qui le chef du parti libéral avait tant d'admiration, a nettement formulé ce principe.

M. Bugeaud cite ensuite pour appuyer sa thèse la lettre du cardinal Bégin à M. Magnan et il conclut ; cette lettre parle plus haut que les témoignages contraires que l'on va chercher dans les pays dont les conditions sociales sont tout autres que les nôtres.

Le député de Bonaventure passe alors à la seconde partie de son argumentation et s'attache à prouver que la loi de la contrainte scolaire serait inefficace. Pour le devenir il lui faudrait une sanction pénale.

M. Bugeaud veut les parents catholiques en montrant comment de nombreux parents, par exemple, ont fait des sacrifices considérables pour envoyer leurs enfants à l'école. Il cite, en particulier l'exemple de son comté qui on le sait est dans une situation spéciale. Il a fallu ouvrir des écoles d'été pour satisfaire à la faim d'instruction des enfants. Quant aux maisons d'écoles, elles ont été non seulement améliorées, mais renouvelées en ces dernières années.

Il répond ensuite l'argument que nous avons appelé "du renard ayant la queue coupée". On nous dit, s'écrie M. Bugeaud, que nous sommes la seule province du Dominion qui n'ait pas l'instruction obligatoire, mais nous sommes aussi la seule province où sont appliqués pratiquement la liberté et le "fair play" britanniques.

S'il nous faut pour cela rester isolés, restons-le encore pour notre plus grand honneur. M. Bugeaud ne voit pas en quoi la contrainte scolaire serait nécessaire au développement économique de la province. Il se rattache à larges traits une page d'histoire. Nous étions 60,000 à la conquête et nous sommes devenus propriétaires de trois millions, et nous avons gardé notre place parmi les nations. Je ne veux pas dire que nous ne devions pas nous efforcer d'acquiescer de la richesse et de progresser, mais ce que nous devons faire surtout c'est de nous attaquer à la bonne terre canadienne qui nous a permis de grandir et de nous développer.

LA SESSION DE QUEBEC

NOTRE ENSEIGNEMENT

MM. Bercovitch, Bugeaud et Francœur parlent de l'enseignement obligatoire — M. Cannon et nos compétences — Une école de journalisme — Bières et vins — Autour du tramway de Montréal — La défense de M. Martin.

par Louis DUPIRE)

ou bien une tête brune. Car ils savent, ces paysans pauvres, que la Providence envoie avec les bouches nouvelles la pâture pour les nourrir.

M. FRANCEUR

Suivant son habitude, M. Francœur, qui a succédé au député de Bonaventure, a parlé sans texte. La député de Lotbinière croit que la question de l'éducation doit être placée au-dessus des partis politiques.

Il ne pense pas que les adversaires actuellement en présence puissent s'entendre, mais c'est pourtant cette entente entre tous les bons éléments vers laquelle il faut tendre. Il faut avoir à cœur le progrès de l'éducation et tenter de le réaliser par tous les moyens. D'abord assurons-nous des statistiques, car je crois, dit M. Francœur, que si elles prouvaient que notre fréquentation scolaire est vraiment insuffisante il n'y a pas un seul député qui reculerait devant l'adoption du remède qui s'imposerait alors.

Il parle ensuite du recensement scolaire, montre les difficultés qu'il offre non seulement ici mais partout. Puis il explique longuement les modifications qu'il a proposées à la loi actuelle et qui, croit-il, si elles étaient adoptées donneraient de bons résultats.

M. Francœur croit qu'une statistique sérieuse accuserait que nous avons une fréquentation scolaire de 65 ou 70 pour cent au lieu des 79.10 pour cent actuels.

La statistique scolaire à cause d'une méthode désuète et irrégulière nous fournit des données incomplètes et fallacieuses. Au surcroît d'y voir et de suggérer les changements voulus pour en obtenir la rectification.

M. Francœur croit qu'il est encore plus important de rendre l'école attrayante que de donner la gratuité des livres et la gratuité scolaire pour en assurer la fréquentation. Mais il fait avant tout et par-dessus tout meubler cette école d'un instituteur compétent. Si le personnel enseignant est insuffisant, c'est que son traitement est non moins insuffisant. En moyenne, on donne aux maîtres \$200 par année et aux maîtres \$500. Voilà pour les écoles de la campagne ; mais dans les villes l'échelle n'est guère plus élevée si l'on y tient compte surtout des facteurs économiques particuliers.

LA NAISSANCE D'UNE RACE

CONFERENCE DE M. LABBE

M. Labbé Groulx, professeur d'histoire du Canada à Laval, donnera, demain soir, dans la grande salle de l'Université, sa quatrième leçon sur la Naissance d'une race.

On est prié de se rappeler que, d'après les règlements de l'Université, la conférence doit commencer à 8 heures 15 précises.

LES BILLETS DE LOZEAU

La troisième série de billets du soir de Lozeau, — la seule qui soit en librairie, — se vend 50 sous l'unité, 55 sous par la poste, au Devoir ainsi que chez l'auteur, 343, rue Drolet, et dans les bonnes librairies de la province.

LES LETTRES DE FADETTÉ

La quatrième série des lettres de Fadette se vend 50 sous l'unité, 55 sous par la poste, de même que la troisième, au Devoir et dans les différentes bonnes librairies de la province. Les deux premières séries sont épuisées.

RELATIONS REPRISES

Ottawa, 20. — D'après un câblogramme reçu par la Commission de Commerce à Ottawa aujourd'hui, les opérations commerciales entre la Turquie et la Bulgarie ont repris leur cours normal.

G. P.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 21 FEVRIER 1919
SAINTE VITALINE, VIERGE

Lever du soleil, 6 heures 53.
Coucher du soleil, 5 heures 36.
Lever de la lune, le matin, 8 heures 26.
Coucher de la lune, 9 heures 26.
Dernier quartier de la lune, le 22, à 9 h.
54 m. du soir.

DEMAIN

NEIGE OU GRESIL
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... .. 23
Même date l'an dernier... .. 22
Aujourd'hui minimum... .. 13
Même date l'an dernier... .. 12
BAROMETRE
8 heures a.m., 30.40; 11 heures a.m., 30.41.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

EN CONGRÈS À L'HÔTEL VIGER

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉLEVEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC TIENDRA ACTUELLEMENT SA VINGT-CINQUIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE.— DISCOURS DU PRÉSIDENT ET RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

La Société générale des Éleveurs de la province de Québec tient aujourd'hui sa vingt-cinquième assemblée générale annuelle, à l'hôtel Viger. Cette société est la fédération des quatre principales sociétés d'éleveurs d'animaux de pure race de la province de Québec, savoir: la Société des éleveurs de moutons, celle des éleveurs de porcs, la Société des éleveurs de bétail canadien et celle des éleveurs de chevaux canadiens.

Chacune de ces sociétés est autonome; elle a son bureau de direction, ses règlements, et elle est responsable de la bonne tenue de ses livres de généalogie. Elle est représentée par son président dans le bureau de direction de la Société générale. Celle-ci ne s'occupe que des intérêts généraux des éleveurs de la province, tandis que les diverses sociétés affiliées s'occupent de leurs intérêts particuliers respectifs.

Les sociétés affiliées ont en leurs assemblées annuelles hier, à l'hôtel Viger, durant l'après-midi et la soirée et aujourd'hui à lieu, comme nous le disons plus haut, l'assemblée de la Société générale, à laquelle assistent environ 150 membres venus de toutes les parties de la province.

M. N. Garneau, conseiller législatif, président, ayant le fauteuil et le Dr E. A. Couture agissant comme secrétaire.

En souhaitant la bienvenue aux membres présents, le président a exprimé le désir de voir leur nombre grossir. Il a passé rapidement en revue le travail accompli par la société durant ses vingt-cinq années d'existence, entre autres choses, l'obtention d'une loi réglementant l'usage des étiquettes, amélioration des procédés des compagnies de transport à l'endroit des hommes chargés du soin des bestiaux sur les chars, ventes ambulantes, obtention de la part de l'Ontario, d'interprètes pour accompagner ceux de ses juges qui ne comprennent pas le français, grandes expositions provinciales, etc.

Comme projets d'avenir, il recommande l'adoption d'une loi obligeant les patrons à payer le lait suivant sa richesse; fondation dans chaque paroisse, d'une société de contrôle du lait; programme d'amélioration des espèces animales.

Avant de clore ses remarques, le président propose une résolution de sympathie à l'adresse de lady Laurier et l'Assemblée l'approuve unanimement.

Puis le Dr Couture, secrétaire, lit son rapport dont nous extrayons ce qui suit: La Société se compose de 977 membres, répartis comme suit entre les sociétés affiliées:

Table with 2 columns: Société des éleveurs de moutons (377), Société des éleveurs de porcs (345), Société des éleveurs de bétail canadien (161), Société des éleveurs de chevaux canadiens (94), Total (977)

Les recettes ont été en 1918, de \$31,715.70, et les déboursés de \$26,361.70 laissant en caisse une balance de \$5,354.

La Société a fait sa 9e vente annuelle d'animaux de pure race, à Montréal, le 16 octobre, et à Québec le 21 octobre dernier. Elle y a vendu 235 animaux dont 71 bovins, 11 canadiennes, 45 Ayrshire, et 15 Holstein, 114 moutons et 50 porcs. Elle a en outre fait une vente ambulante sur le parcours du chemin de fer du Lac Saint-Jean, depuis Chicoutimi à Saint-Félicien. Elle a vendu à neuf endroits sur ce parcours, 11 animaux dont 60 moutons, 23 porcs, et 29 bovins.

JUBILE EPISCOPAL

Le cardinal Gibbons célèbre aujourd'hui le cinquantième de son sacre — Le cardinal Bégin et Mgr Emard assistent aux fêtes.

Washington, 20. — Tout le clergé de l'Église catholique des États-Unis rend aujourd'hui hommage au grand chef catholique qu'est le cardinal Gibbons qui célèbre aujourd'hui son jubilé épiscopal. Notre saint Père le pape Benoît XV était représenté par Mgr Cerretti, qui est venu de Rome pour apporter au vénérable prélat la bénédiction du Saint Siège pour le remercier des immenses services qu'il avait rendus à l'Église pendant les cinquante années de son épiscopat.

LA SESSION FÉDÉRALE

Ottawa, 20.—On assure que le discours du trône contiendra l'annonce que le principe du suffrage féminin sera mis en vigueur, y compris le droit de représentation parlementaire, c'est-à-dire que les femmes pourront être députées au Parlement fédéral. La cérémonie d'aujourd'hui sera très courte. Le premier ministre interviendra se contentant de prononcer quelques phrases de circonstance relatives à la mort de sir Wilfrid et demandera d'ajourner à mardi la réponse au discours du trône.

UNE IMMÉDIATE RECTIFICATION

VOILA CE QU'EXIGENT LES ALLEGATIONS DU GOUVERNEMENT ALLEMAND O'ERZBERGER, DIT UNE NOTE PUBLIÉE HIER SOIR.

Paris, 20. — Les communications et les déclarations faites par le gouvernement allemand au par Mathias Erzberger, chef de la commission d'armistice allemande, contiennent de graves inexactitudes qui demandent une rectification immédiate. Telle est l'opinion exprimée dans une note publiée hier soir.

DES REGRETS DE M. NEWCOMBE

Québec, 20. — Le juge Langelier a reçu une lettre de E. L. Newcombe, député-ministre de la Justice, dans laquelle ce dernier regrette que la correspondance qu'il a échangé avec le juge puisse être interprétée comme une attaque contre les jugements du juge Langelier. Elle refuse aussi aux instructions données qui n'ont pas, dit-on, été approuvées officiellement par le ministère de la Justice.

CÉLESTES ARRÊTÉS

Charles Tom, Chinois, a été arrêté au cours de la nuit dernière, accusé d'avoir tenu une fumerie d'opium au No 34 rue Lagacière. Plusieurs Chinois trouvés présents ont aussi été arrêtés.

BRÛLÉE VIVE

Le conner McMahon a reçu la nouvelle qu'une femme venait d'être brûlée à mort, à Bordeaux, et que la dépouille mortelle était envoyée à Montréal immédiatement. Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur cette affaire, mais M. le notaire qu'il y a eu accident.

PROCLAMATION DU MAIRE

SON HONNEUR PROCLAME SAMEDI JOUR FERIE EN SIGNE DE DEUIL, ET INVITE LES CITOYENS A ASSISTER AU SERVICE SOLENNEL A LA CATHÉDRALE.

En témoignage de sympathie, le maire et proclamé officiellement samedi jour férié, et invite tous les citoyens à assister au service solennel qui sera célébré en la cathédrale, et à mettre leurs drapeaux en berne.

MESSAGE DE MME MARTIN

Madame la maîtresse a adressé hier, le message suivant à lady Laurier: "Je vous prie d'agréer l'hommage de ma profonde sympathie dans le deuil qui vous afflige si cruellement."

UNE COURONNE DE FLEURS

La maison Gernay a confectionné avec art une couronne de fleurs que la ville envoie officiellement déposer auprès de la dépouille de sir Wilfrid Laurier. C'est un véritable monument.

UN WAGON SPECIAL

Le maire et les échevins partiront vendredi soir, à 5 heures, par wagon spécial avec le train régulier du Grand-Tronc. Tous leurs amis qui voudront se joindre à eux, sont priés de se mettre en communication avec l'échevin Elie, d'ici à vendredi midi.

LES NÔTRES EN SASKATCHEWAN

Régina, Saskatchewan, 19. — La convention des commissaires d'écoles franco-canadiennes de la Saskatchewan, qui vient d'avoir lieu ici hier et aujourd'hui, a obtenu un succès qui dépasse les espérances de ses organisateurs. Deux cents délégués, venus de tous les coins de la province, y ont pris part. L'enthousiasme et l'esprit d'union sont admirables.

TRANSPORT ARRIVE A HALIFAX

Halifax, 20. — (De la Presse Canadienne). — Le paquebot "Royal George" est arrivé hier soir, après une traversée de neuf jours et demi. Il y avait à bord 64 officiers, 50 cadets, et 1,310 soldats d'autres rangs. Le major Roy, de Québec, était au nombre des passagers.

INCENDIE RUE FORSYTH

Chez Lévesque et Desjardins, 298 rue Forsyth, un incendie s'est déclaré ce matin, par cause des fils électriques défectueux. Le feu prit naissance au plafond du premier étage, gagna la toiture, puis s'est communiqué à quatre maisons voisines où les dommages sont assez considérables.

ALCOOL SAISI À HALIFAX

Halifax, 20. — L'inspecteur de la tempérance, M. Tracey, a saisi hier sur un wagon de l'Océan Limité cinq caisses contenant 100 gallons de rhum. Cet envoi venait de Montréal.

CLEMENCEAU EST IMPATIENT

Ses médecins se plaignent de lui — Le "Tigre" ne veut pas rester inactif — Une religieuse est appelée à son chevet.

Paris, 20. — (De la Presse Associée). — Quoique Clemenceau désire être examiné immédiatement aux Rayons X, ses médecins lui ont ordonné de se reposer. MM. Tuffier et Gosset qui le soignent disent que c'est un très mauvais patient, et qu'il a toujours envie de quitter le lit pour aller discuter avec quelqu'un. Si les choses continuent à se passer comme elles vont actuellement il est probable que le premier ministre sera capable de retourner à la conférence dans cinq ou six jours.

MESSAGE DE MME MARTIN

Madame la maîtresse a adressé hier, le message suivant à lady Laurier: "Je vous prie d'agréer l'hommage de ma profonde sympathie dans le deuil qui vous afflige si cruellement."

UNE COURONNE DE FLEURS

La maison Gernay a confectionné avec art une couronne de fleurs que la ville envoie officiellement déposer auprès de la dépouille de sir Wilfrid Laurier. C'est un véritable monument.

UN WAGON SPECIAL

Le maire et les échevins partiront vendredi soir, à 5 heures, par wagon spécial avec le train régulier du Grand-Tronc. Tous leurs amis qui voudront se joindre à eux, sont priés de se mettre en communication avec l'échevin Elie, d'ici à vendredi midi.

LES NÔTRES EN SASKATCHEWAN

Régina, Saskatchewan, 19. — La convention des commissaires d'écoles franco-canadiennes de la Saskatchewan, qui vient d'avoir lieu ici hier et aujourd'hui, a obtenu un succès qui dépasse les espérances de ses organisateurs. Deux cents délégués, venus de tous les coins de la province, y ont pris part. L'enthousiasme et l'esprit d'union sont admirables.

TRANSPORT ARRIVE A HALIFAX

Halifax, 20. — (De la Presse Canadienne). — Le paquebot "Royal George" est arrivé hier soir, après une traversée de neuf jours et demi. Il y avait à bord 64 officiers, 50 cadets, et 1,310 soldats d'autres rangs. Le major Roy, de Québec, était au nombre des passagers.

INCENDIE RUE FORSYTH

Chez Lévesque et Desjardins, 298 rue Forsyth, un incendie s'est déclaré ce matin, par cause des fils électriques défectueux. Le feu prit naissance au plafond du premier étage, gagna la toiture, puis s'est communiqué à quatre maisons voisines où les dommages sont assez considérables.

ALCOOL SAISI À HALIFAX

Halifax, 20. — L'inspecteur de la tempérance, M. Tracey, a saisi hier sur un wagon de l'Océan Limité cinq caisses contenant 100 gallons de rhum. Cet envoi venait de Montréal.

LES DÉCORÉS DE CHEZ NOUS

QUELQUES SOLDATS CANADIENS-FRANCAIS REÇOIVENT DES DECORATIONS MILITAIRES POUR BRAVOURS SUR LES CHAMPS DE BATAILLE — LA COUR MARTIALE SIEGE CE MATIN — DIVERS.

Plusieurs soldats canadiens-français viennent de recevoir des honneurs militaires pour bravours sur les champs de bataille. La majorité des décorés d'aujourd'hui faisant anciennement partie du 22ème bataillon. Les décorations leur seront transmises, ces jours-ci, par les officiers des quartiers-généraux. Voici leurs noms:

Le sergent C. G. Durrant, 87ème bataillon, 1012, avenue Verdun, Verdun, médaille de service militaire (M.S.M.). Le soldat D. Perrault, 22e bataillon, 387, avenue Papineau, croix militaire. Le soldat J.-B. Langlois, 22e bataillon, 181, rue Logan, Montréal, médaille militaire. Le soldat L.-J. Robitaille, 22e bataillon, hôpital des Soeurs Grises, Notre-Dame-de-Pierreville, médaille militaire. Le sergent Joseph A. Naud, 1652, avenue Delorimier, croix militaire. Le soldat R. Thompson, 116e bataillon, 154, chemin des Carrières, croix de guerre belge.

EN COUR MARTIALE

La Cour martiale de district a recommencé à siéger ce matin, sous la présidence du lieutenant-colonel Meiden-Cole, assisté du major Mackay-Papineau et du major Ostiguy. Le lieutenant Maurice Lalonde remplit les fonctions de juge-avocat et le capitaine L. Plante défend le soldat Jos. Bertrand, qui est inculpé de désertion. Cette cause sera probablement terminée cet après-midi. Bertrand n'a été absent que quelques jours de son régiment, lorsqu'il fut appréhendé par la police militaire. L'accusé a eu de ses frères dans le 22e bataillon. Son frère a perdu un bras à la guerre et l'inculpé est le seul soutien de sa mère.

LA COUR EST CLEMENTE

Le soldat Ovide Lalonde, dont le procès a été terminé hier, a été condamné à 24 heures de détention. Les membres du tribunal ont pris en considération les services rendus alors qu'il faisait partie de l'armée et ont aussi tenu compte de son état de nervosité qui est très grand. Lalonde sera remis en liberté, à midi et pourra retourner dans sa famille après avoir passé plusieurs semaines dans la chambre de détention et à l'hôpital.

CEUX QUI REVIENNENT

Le "Royal George" est arrivé ce matin, à Halifax, avec plusieurs centaines d'officiers et de soldats du district de Montréal. Ces militaires seront ici, dans le courant de la journée de samedi. Le "Canada", avec 9 officiers, 13 cadets et 87 soldats pour Montréal, doit être lancé à Halifax, le 25 courant, et ainsi que l'"Empress of Britain" qui doit arriver le même jour avec 5 officiers et 288 soldats de Montréal et du district.

SENTENCE SEVERE

Le soldat Odias Gossien, a été condamné à 10 ans de pénitencier pour désertion. Cette sentence a été imposée par la cour martiale et confirmée par le ministère de la milice à Ottawa. La sentence a cependant été commuée quelques jours plus tard en six mois de travaux forcés.

DOUBLE DEUIL

St-Hyacinthe, 20. — Nous apprenons la mort de M. O. E. Dallaire, secrétaire de l'Industrie laitière, décédé hier soir, à l'âge de 62 ans, après deux jours de maladie. Le défunt prenait sa retraite, le mois prochain. Il laisse sa femme, Marie Fridoline Filatrault, son fils, Abraham, employé civil, de cette ville, et un frère, Joseph Dallaire, de Montréal.

UNE DEMANDE DE QUÉBEC

Ottawa, 20. — Quelques députés de la province de Québec sont à faire des démarches pour que l'inhumation de sir Wilfrid Laurier se fasse dans la ville de Québec, qu'il a représentée si longtemps. Il n'est pas probable que cette suggestion soit acceptée.

LES ATTAQUES ONT CESSÉ

Londres, 20. — Les troupes ukrainiennes viennent d'arrêter leur attaque contre les Polonais, mais ils se sont emparés auparavant de points importants comme Przemysl et Grodek, à l'est de Lambert.

Les baux seraient datés du 1er juillet

Un projet de loi déposé à la Législature provinciale par M. Séverin Létourneau — Le bill de la Commission Scolaire Catholique de Montréal est adopté.

Québec, 20. — M. Létourneau, (Hochelaga) donnera avis à la Chambre bientôt qu'il présentera un projet de loi pour faire dater les baux à Montréal du 1er juillet. Rien dans cette loi n'affectera les baux existants.

Le comité de législation a adopté ce matin le bill de la commission des écoles catholiques de Montréal. M. Séverin Létourneau, représentant la compagnie des Jésuites s'opposait à l'adoption d'une clause de ce projet de loi qui assure la perpétuité du bail qui avait été consenti par les Jésuites à l'ancienne commission de Saint-Grégoire le Thaumaturge. D'après ce bill, les Jésuites cédaient le terrain de l'école à l'ancienne commission de Saint-Grégoire, le Thaumaturge pour un loyer de cent dollars que la commission ne serait pas obligée de payer tant que le curé de l'Immaculée Conception, en ferait partie. Le curé étant parti de la commission lors de la fusion des commissions scolaires, le loyer devenait payable: à défaut de paiement le bail tombait "ipso facto". Or le loyer, n'a pas été payé depuis deux ans.

La commission scolaire demandait d'être exemptée de toute faute et refusait d'acheter le terrain des Jésuites pour une somme de \$68,000, bien que d'après les termes du bail, ceux-ci auraient eu le droit de réclamer la possession de l'immeuble scolaire construite dessus.

M. Aimé Lafontaine représentait la commission scolaire et M. Guoin président le comité qui s'est rendu à la demande de l'avocat de la commission.

Mais toute lutte n'est pas encore terminée. Il reste le comité plénier de la chambre, le comité de législation du conseil législatif et le comité plénier de ce même corps.

UNE ANNEXION

Le comité a décidé en principe l'annexion de la commission scolaire de St-Bernardin; mais la discussion finale a été remise à mardi prochain.

La commission des écoles protestantes demandait une augmentation de taxe de 20 sous pour la liste des contribuables protestants, et de 10 sous pour la liste neutre.

Le comité a modifié sa demande. Il a accordé une augmentation de 20 sous pour les neutres, dont bénéficiera la commission catholique, et une augmentation de 10 sous pour les contribuables protestants: de sorte que les neutres paieront désormais 90 sous par 100 dollars, et les contribuables protestants (ou Juifs) 70 sous par cent dollars, au lieu de 60 sous actuellement.

Conformément à la demande de la commission, contribuables protestants et neutres auraient payé 80 sous par cent dollars chacun.

ENGORE M. BOUCHARD

La ville de Saint-Hyacinthe demandait ce matin une législation spéciale aux communautés religieuses. M. Geoffrion et Dion, avocats, qui représentaient, le premier, un comité de citoyens, et, le second, les communautés religieuses, ont demandé

LA MORT DE M. LAURIER

Mgr Pietro di Maria célébrera le service

Les derniers arrangements sont pris pour les funérailles de sir Wilfrid Laurier — La Saint-Jean-Baptiste fait chanter un service à Montréal — Nouveaux témoignages de sympathies.

C'est par centaines que continuent à affluer les messages et les témoignages de sympathie à l'adresse du grand disparu de ces jours derniers. Tous les journaux du pays, tous les hommes publics, sans distinction de parti ou de nationalité sont unanimes à rendre un tribut d'hommages au défunt. Les conseils municipaux, les associations de tout genre et de toute catégorie ont tenu des assemblées spéciales et ont adopté des résolutions de sympathie qui ont été adressées à lady Laurier.

Montréal, dans les montres de plusieurs magasins, on peut voir le portrait ou le buste de sir Wilfrid Laurier entouré de tentures de deuil. Sur les édifices publics, les drapeaux flottent encore à mi-mât et y resteront jusqu'à samedi prochain. C'est réellement une semaine de deuil pour toute la nation canadienne. Le parlement se réunira cet après-midi, mais s'ajournera aussitôt à mardi, par respect pour le disparu. La translation des restes de sir Wilfrid se fera aujourd'hui, de sa demeure à la Chambre des communes où il sera exposé en chapelle ardente jusqu'à samedi matin, alors que le service aura lieu à la basilique d'Ottawa. Tous les employés du service civil auront congé, samedi prochain, afin de pouvoir assister aux funérailles.

Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria, assisté des chanoines Campani et Plantin chantera le service funèbre. M. l'abbé Myrand, curé de Sainte-Anne et le R. P. Paquette, du Sacré-Coeur, rempliront les fonctions de diacre et de sous-diacre.

UN SERVICE A MONTREAL

La Société Saint-Jean-Baptiste, à sa réunion d'hier matin, a voté des résolutions de sympathie à l'adresse de lady Laurier et a décidé de faire chanter un service pour le repos de l'âme de sir Wilfrid Laurier. Ce service funèbre aura lieu à la Cathédrale, samedi matin, et Mgr Bruchési officiera. Tous les corps publics seront invités à cette cérémonie qui sera en même temps qu'une grande manifestation nationale une manifestation religieuse.

UN TRAIN SPECIAL

Le Pacifique Canadien aura un train spécial qui quittera la gare Windsor samedi matin, vers 6 h. 30. Tous ceux qui voudront aller aux funérailles pourront prendre ce train qui reviendra d'Ottawa, à 2 h. 30 de l'après-midi. Ce train est réservé par les membres du Club de Réforme et tous ceux qui voudraient se procurer des billets peuvent en faire en s'adressant au secrétariat du Club de Réforme, rue Sherbrooke ouest.

L'HOMMAGE DU PACIFIQUE CANADIEN

M. Beatty, président du Pacifique Canadien, a donné l'ordre de suspendre toutes les opérations sur tout le réseau de la compagnie, de l'Atlantique au Pacifique, samedi matin, à dix heures 30. Tous les trains devront stopper pendant une minute et tous les employés devront suspendre leur travail en l'honneur du disparu.

MESSAGE DE M. BORDEN.

Voici comment s'exprime sir Robert Borden qui est actuellement à la Conférence de la paix: "C'est avec un profond regret que j'ai appris la mauvaise nouvelle de la mort de sir Wilfrid Laurier. Depuis que j'ai été nommé à la tête du parti, il y a plus de dix-huit ans, nos relations ont toujours été intimes et nos divergences politiques n'ont jamais ni à nos relations d'amitié personnelle. Avec cette une figure intéressante qui fut pendant de longues années la personnalité la plus importante de notre vie publique. Il a mis au service de la chose publique, à laquelle il fut mêlé pendant de si longues années, une habileté remarquable et de grands talents de chef. Son expérience de près d'un demi-siècle dans les affaires publiques lui avait donné des connaissances sur toutes les questions importantes. Dans l'arène parlementaire, il avait eu peur qu'il ne déplaît à son oncle? Toujours est-il qu'étant rassuré, dans son instinct pratique, sur l'avenir de son petit camarade, elle s'intéressa davantage, sans arrière-pensée, aux impressions de Bertrand. Il élevait ou développait en elle un vif sentiment de la nature; avec lui, les promenades semblaient plus agréables, et l'on eût dit qu'il lui révélait la beauté un peu austère de son pays. Quelques jours avant la rentrée, M. de Pendallynn appela Bertrand, et lui fit une communication inattendue. —Mon garçon, lui dit-il à brûle-pourpoint, j'ai à te dire quelque chose qui te fera probablement de la peine, mais que tu devras accepter comme une chose que je n'ai pu empêcher. Tu aimes le Petit-Logis, n'est-ce pas? —Oui, oui, qui va l'acheter? —Un vieil amiral qui aime les bois. Allons, je vois que tu es raisonnable. Pendallynn est maintenant à la maison, mon petit, et tu y reviendras toujours, aux vacances. Bertrand alla avec son oncle choisir quelques objets qui devaient être conservés pour lui. —Et tout le reste sera aussi porté à Pendallynn, oncle Jehan? —Seulement les vieux meubles qui en viennent. On devra vendre les autres. Bertrand ne répondit rien, mais son cœur se brisait; il lui semblait que tante Mahaut mourait encore une fois. Il retourna seul voir une dernière fois cette maison, où il cherchait les traces d'un bonheur bien court, et s'efforçait de se rappeler, à l'aide de la mémoire, les lettres jaunies, les livres qui remplissaient une armoire spéciale dans la bibliothèque, et il avait résumé à son usage une histoire sommaire de la famille. C'était son trésor, son secret, car Georges, qui était plus sensible aux avantages sociaux et matériels de sa situation qu'aux traditions de la race, s'était un jour moqué de lui, pour l'avoir vu transcrire laborieusement un vieux parchemin. Mais

Loughheed, sir William Mullock, Sydney Fisher, le sénateur Belcourt, sir Allen Aylesworth, M. R. Dolphie Lemieux, Charles Murphy, les sénateurs R. Dandurand, Edwards, L.-O. Lavé, M. Jacques Bureau, J.-A. Robb, sir Lomer Gouin.

L'ORDRE DU CORTEGE

L'ordre du cortège sera le suivant: Le clergé officiant. Les porteurs, 8 agents fédéraux. La dépouille mortelle. Les porteurs honoraires. Les parents. Le gouverneur général et son état-major. Le représentant de Son A. R. le duc de Connaught. Les lieutenants-gouverneurs. Les archevêques, évêques et chefs ecclésiastiques. Les membres du cabinet. L'Orateur du sénat. Le juge en chef du Canada. Les juges, selon leur rang. Les conseillers privés. Les sénateurs. Le président de la Chambre des Communes, précédé du sergent d'armes. Les juges punies de la Cour suprême. Les juges de la Cour d'échiquier. Les juges punies provinciales. Les députés de la Chambre des Communes. Les membres des cabinets provinciales. Les présidents et les députés des législatures provinciales. Le clergé. Les consuls généraux. Les sous-ministres. Les sociétés d'avocats. Les maires, conseillers et représentants scolaires. Les chefs du service civil. Les clubs politiques. Les sociétés. Les citoyens. Les personnes qui figurent dans l'ordre du cortège, se réuniront suivant leur ordre dans les chambres du Musée Victoria dont la disposition sera publiée plus tard.

L'ORDRE DES FUNERAILLES

Ottawa, 20. — Le secrétaire d'Etat est chargé des invitations officielles qui vont être adressées d'un bout à l'autre du pays et à travers le continent, pour les funérailles de sir Wilfrid Laurier. Le gouvernement lancera plus de 4,000 invitations. A ce compte même, on n'admettra encore qu'un nombre restreint d'amis et d'admirateurs du grand disparu. Il est officiellement annoncé que les funérailles auront lieu à la cathédrale de la ville de Ottawa, le service de sir John Thompson, ancien premier ministre, catholique de langue anglaise, à eu lieu, il y a un nombre d'années à la basilique d'Ottawa. Cette église se prête admirablement aux décorations et à toutes les pompes du culte. Tout le monde s'accorde à dire que le service et les funérailles que l'on prépare à sir Wilfrid Laurier dépasseront tout ce qui s'est vu dans le pays, jusqu'à ce jour. Déjà, beaucoup de maisons d'affaires ont décoré leurs portes de violet et de crêpe, et au centre on voit une photographie du chef défunt. Quelques-uns de ces portraits remontent à 25 et 30 ans, d'autres sont récents.

MESSE DE REQUIEM

Londres, 19. — Une messe de requiem sera chantée, mercredi prochain, à la cathédrale catholique romaine de Westminster, pour le repos de l'âme de sir Wilfrid Laurier.

RESOLUTION DE SYMPATHIE DU BOARD OF TRADE

A sa séance régulière d'hier, le Board of Trade a adopté une résolution de sympathie à lady Laurier. Le président a fait l'éloge du grand disparu.

HOMMAGE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal réuni hier, sous la présidence de M. Joseph Quintal, président, s'est réuni peu après l'ouverture pour prendre part au deuil qui frappe tout le Canada dans la mort de sir Wilfrid Laurier. M. J.-N. Cabana a fait l'éloge de l'éminent homme d'Etat qui disparaît et a fait adopter à l'unanimité une résolution de condoléances.

LA MISSION LITHUANIENNE DE MONTREAL

La mission lithuanienne de Montréal a adressé à lady Laurier une résolution de sympathie. Québec, 20. — Les courriéristes parlementaires ont adressé une résolution de sympathie à lady Laurier à l'occasion de la mort de son illustre époux.

LA GREVE DE BELFAST EST TERMINEE

Belfast, 20. — La grève générale qui durait depuis près d'un mois a pris fin hier lorsque les 8,000 chaudières ont décidé de reprendre l'ouvrage après avoir accepté les conditions des patrons. Les ouvriers auront une semaine de 47 heures en attendant un règlement définitif.

UNE ERREUR PHARMACEUTIQUE

UN CLIENT POURSUIT SON PHARMACIEN QUI PAR MEGARDE LUI A VENDU UN SEL NOCIF.

Le juge Panneton, en Cour supérieure, a pris en délibéré une cause où les témoins des deux parties semblent avoir des dépositions opposées. Il s'agit d'un client, M. A. Anderson, qui poursuit un pharmacien, M. J. A. Trempe, de la rue St-Jacques. Le marchand de drogues lui aurait vendu un sel qui l'a rendu très malade. Le demandeur prétend que cette erreur est due à la négligence du défendeur. Sa maladie a requis les soins d'un médecin au prix de \$100. Depuis sa convalescence, il a dépensé pour \$30 de remèdes. En conséquence, il a intenté une poursuite de \$200 au pharmacien. Les témoins des deux parties, commis-pharmacien, client, d'une part, et épouse du requérant, médecin, d'autre, ont donné une version un peu difficile à démêler à cause de la contradiction de certains détails. En délibéré.

EN REVISION

Les juges Archibald, McDougall et Coderre ont siégé, ce matin, en révision.

Plusieurs juges partiront, demain, pour Ottawa, afin d'assister aux funérailles de sir Wilfrid Laurier. La magistrature et le barreau seront bien représentés aux funérailles nationales. Ceux qui se rendent dans les couloirs du Palais ne parlent que de leur départ pour la capitale. Le juge Guerin, dit-on, part demain, pour Ottawa.

LES BONIS

Les employés du Palais de justice ont touché leurs bonis; on dit qu'ils n'en sont pas fâchés.

UN CATALOGUE FRANÇAIS

La compagnie Wm. Rennie vient de nous faire tenir son catalogue pour l'année 1919. La liste des graines et des diverses variétés de plantes est accompagnée de matières explicatives de lecture agréable. Le français en est bon, et généralement plus correct que la plupart des annonces ou circulaires provenant de Montréal. L'une ou l'autre fois la coupe d'un mot à la fin d'une ligne déceit que la composition n'était pas québécoise, mais le cas est rare. Quelques vignettes ont dû servir à une édition anglaise, et c'est pourquoi elles ont des légendes exclusivement anglaises. A vrai dire ces inscriptions étaient à même les clichés; il eût fallu refaire ceux-ci et l'on comprend que c'eût été beaucoup de frais pour un résultat minime. Ces quelques imperfections font plutôt ressortir le fini de cet ouvrage sorti de presses typographiques. Ce catalogue peut se comparer avantageusement à bien des ouvrages analogues de France. Il a l'avantage de plaire à l'œil, et être compréhensible et clair. Ce sont là qualités très françaises. Nos félicitations à la maison Rennie.

LE SERVICE DE SAMEDI A LA CATHEDRALE

Les membres de la magistrature, du conseil municipal et les officiers des sociétés nationales ont reçu l'invitation spéciale d'assister au service funèbre qui sera célébré samedi, à 9 heures, à la cathédrale pour le repos de l'âme de M. Laurier. Il n'y aura pas d'oraison funèbre à cet office.

VILLE BOMBARDÉE

Copenhague, 20. — Les forces du spartacus ont bombardé la ville de Rotterdam, en Westphalie, suivant un message que nous avons reçu de Munster. La même dépêche annonce que des troupes sont envoyées de Munster pour aider à la population de Rotterdam dans sa résistance.

AU CONSEIL LAFONTAINE

La conférence que M. le Dr Eugène Saint-Jacques devait donner ce soir sur "Le Rhin, ses légendes, ses châteaux, l'Alsace et la Lorraine" est remise au jeudi, 6 mars prochain.

LES UKRAINIENS A LA CONFERENCE

Londres, 20. — Deux représentants des habitants de l'Ukraine au Canada, Joseph Mezas et John Petruszewich sont arrivés ici, dans le but de se rendre à Paris pour assister à la conférence de la paix et conseiller les délégués de la part du peuple de l'Ukraine. Ils ont traversé grâce au concours du gouvernement, mais leurs passeports pour la France sont à la discrétion du gouvernement impérial.

Toux Rhumes GRIPE et toutes les Affections de la Gorge, des Bronches et des Poux, sont promptement soulagés et guéris par le Sirop Mathieu au Goudron de Hêtre canadien et à l'Huile de Foie de Morue. Il tue les microbes, calme l'irritation; soutient et renforce le malade. Cie J. L. MATHIEU, Sherbrooke, P.Q.

Société Saint-Jean-Baptiste DE MONTREAL

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

L'assemblée générale annuelle des membres de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE aura lieu au Monument National, 296 rue St-Laurent, jeudi prochain, le 27 février 1919, à 8 heures p.m. précises, pour recevoir les rapports de l'année écoulée, approuver le Comité de Surveillance pour l'année courante et procéder à toutes affaires concernant la Caisse. Par ordre, VICTOR MORIN, N.P., Président.

NECTAROL GUERIT

TOUX, RHUME, BRONCHITES, ETC. En vente chez tous les pharmaciens

RESTAURATEUR ROBSON REND AUX CHEVEUX GRIS

Leur couleur naturelle, en vente chez tous les pharmaciens, 50 années d'expérience, 50 années de succès.

LE SANG, C'EST LA VIE. L'Histo-Fer Garnier

EST UN PUISSANT REGENERATEUR DU SANG. D'une grande valeur thérapeutique dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, tuberculose et de toutes les affections pulmonaires. PRIX \$1.25

MAGASINS MODELES DE GOYER

agents spéciaux 180 STE-CATHERINE EST MONTREAL, et 217, STE-CATHERINE, Maisonneuve.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

AU RAYON DES CORSETS

Nouveaux modèles de corsets Nemo Wonderlift et auto-réducteurs. Faits de coutil importé. Excellentes jarretelles. Modèles pour toutes les tailles. Joliment garnis. A partir de... 3.00 Nouveaux corsages Ferris pour dames et enfants. Toutes grandeurs. A partir de... 1.60 Nouveaux corsets avec haut en caoutchouc, tricot et batiste. A partir de... 2.75 Corsets Treco en caoutchouc, tous dans les longueurs nouvelles. A partir de... 3.50

Complets pour hommes, jeunes gens et adolescents, prix 24.50 et 27.50

Hommes tout laine, tweeds et worsteds de fantaisie, en brun, gris pâle et gris foncé, et mélanges de fantaisie. Modèles à ceintures, ajustés et sacs unis. Tissus quadrillés, rayés et unis. Vestes hautes, pantalons bien confectionnés étroits et moyennement larges, finis avec passe-cinture, 5 poches, unis ou relevés du bas. Grand-deurs 34 à 44. Prix 24.50 ET 27.50

Bas pour dames

Bas de cachemire noir épais, sans couture, talons et bouts renforcés, toutes pointures. Prix Goodwin... 35

3 paires pour... 1.00 Bas en laine et coton mélangés, sans couture, talons et bouts renforcés, toutes pointures. Prix Goodwin... 49

Bas de coton noir fin cachemire, fabrication anglaise, entièrement façonnés, ne déteignent pas, pieds et chevilles renforcés. Prix Goodwin... 79

Bas de coton fini cachemire noir anglais, grands extra-étroits, façonnés, talons et bouts renforcés. Prix Goodwin... 85

Bas Mercury en cachemire de laine avec un léger pourcentage de coton. Entièrement façonnés, sans couture, hauts élargis, ajustement parfait, semelles, talons et bouts renforcés. Prix Goodwin... 1.10

Bas Mercury en cachemire noir, entièrement sans couture, ajustement parfait et hauts élargis; semelles, talons et bouts renforcés. Prix Goodwin... 1.25

Bas en fibre de soie noire, marque délicate, ronde, jarretes sans couture, talons et bouts renforcés. Prix Goodwin... 1.25

Liquidation de bas à 98

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

Bas de cachemire anglais 4/12-m, absolument sans couture, talons et bouts bien renforcés. Prix de la liquidation... 98

Bas de coton fini cachemire noir de haute qualité, absolument sans couture, hauts doublés à jarretelles, ajustement parfait. Noir seulement, toutes pointures. Prix de la liquidation... 49

LES HERITAGES DE PENDALLYNN Par M. MARYAN. Fenilletteon du DEVOIR. Pourquoi avait-elle eu peur qu'il ne déplût à son oncle? Toujours est-il qu'étant rassuré, dans son instinct pratique, sur l'avenir de son petit camarade, elle s'intéressa davantage, sans arrière-pensée, aux impressions de Bertrand. Il élevait ou développait en elle un vif sentiment de la nature; avec lui, les promenades semblaient plus agréables, et l'on eût dit qu'il lui révélait la beauté un peu austère de son pays. Quelques jours avant la rentrée, M. de Pendallynn appela Bertrand, et lui fit une communication inattendue. —Mon garçon, lui dit-il à brûle-pourpoint, j'ai à te dire quelque chose qui te fera probablement de la peine, mais que tu devras accepter comme une chose que je n'ai pu empêcher. Tu aimes le Petit-Logis, n'est-ce pas? —Oui, oui, qui va l'acheter? —Un vieil amiral qui aime les bois. Allons, je vois que tu es raisonnable. Pendallynn est maintenant à la maison, mon petit, et tu y reviendras toujours, aux vacances. Bertrand alla avec son oncle choisir quelques objets qui devaient être conservés pour lui. —Et tout le reste sera aussi porté à Pendallynn, oncle Jehan? —Seulement les vieux meubles qui en viennent. On devra vendre les autres. Bertrand ne répondit rien, mais son cœur se brisait; il lui semblait que tante Mahaut mourait encore une fois. Il retourna seul voir une dernière fois cette maison, où il cherchait les traces d'un bonheur bien court, et s'efforçait de se rappeler, à l'aide de la mémoire, les lettres jaunies, les livres qui remplissaient une armoire spéciale dans la bibliothèque, et il avait résumé à son usage une histoire sommaire de la famille. C'était son trésor, son secret, car Georges, qui était plus sensible aux avantages sociaux et matériels de sa situation qu'aux traditions de la race, s'était un jour moqué de lui, pour l'avoir vu transcrire laborieusement un vieux parchemin. Mais

comme il avait parfois besoin de partager ses impressions, il avait lu des passages de son cahier à son amie Marie, toujours prête à sympathiser avec lui de cette manière mesurée, et cependant très franche et décidée, qui était salutaire pour la nature timide et un peu rêveuse de Bertrand. Car il avait continué à fréquenter la maison du docteur. Cette noble et joyeuse famille, que les vacances rassemblaient aussi, lui était sympathique. La pauvreté digne, l'aspect austère du logis contrastaient certes avec le confort de Pendallynn. Mais il trouvait chez le docteur et sa femme, avec une hospitalité un peu fruste, une chaleur de cœur et aussi une originalité d'esprit et de manières, qui lui étaient précieuses. Quand Mme le Maheç posait la main sur ses cheveux, une main durcie, brunie, dont l'index était criblé de piqûres d'aiguilles, il sentait quelque chose de vivant refluer à son cœur. Et en travaillant dans le cours de l'année, il pensait à l'approbation du docteur, qui s'intéressait à lui avec une sincérité visible. Car enfin, il le sentait encore davantage à mesure que les années le rendaient plus perspicace, il n'était pas traité à Pendallynn comme son cœur l'eût rêvé. Jehan était tou-

jours juste, correct, bienveillant, même, et Aliette s'occupait consciencieusement de son bien-être. Mais il n'avait pu arriver à fonder sa jeune vie dans celle de cette famille, à laquelle il n'était pas nécessaire, pour qui il demeurait comme un devoir, — un devoir accepté de bonne grâce et rempli scrupuleusement, mais sans chaleur. Naturellement, il ne pouvait démesurer les raisons de cet état de choses. Ces raisons, d'ailleurs, étaient multiples et mal définies. C'était, d'abord, la pauvreté presque absolue qu'il avait laissée la ruine de Mahaut, — ruine, pauvreté, qu'on lui avait cachées par délicatesse. Le père d'une nombreuse famille pouvait cependant, à part lui, trouver dur d'assumer la charge à peu près complète de son éducation. Jehan avait pu connaître le père de Bertrand, et aucun souvenir particulièrement affectueux n'allégeait pour lui cette obligation. C'était, ensuite, l'origine de Marcelina, la différence de sa race et de celle de Pendallynn. Enfin, sans qu'Aliette ni son mari se l'avouassent, la supériorité intellectuelle de Bertrand leur causait une petite souffrance. (A suivre)

Magasins fermés à 6.00 p.m. Magasins ouverts à 9.00 a.m. Goodwin's LIMITED Téléphone Uptown 7000

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Jacques, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. J. Chevalier, gérant général.

La Vie Sportive

CE SOIR, LES FINALES DE LA LIGUE DE LA CITE

Elles auront lieu au rond Victoria, rue Drummond — Le Victoria en tête de la ligue, à la suite d'un classement nouveau.

La saison de la Ligue de la Cité se terminera, ce soir, au Victoria, alors que les quatre clubs suivants se rencontreront: Vickers vs M. A. A. A. Victoria vs Shamrock.

Table with 3 columns: Club, Points, Goals. Rows include Vickers, Shamrock, M. A. A. A., Victoria, Loyola.

J.-B. PELLETIER MENE DANS LE TOURNOI DE QUILLES

Le grand tournoi de quilles organisé par Rod. Lamoureux a été inauguré hier soir à la salle Electra en présence de plus de trois cents personnes.

Table with 2 columns: Player, Score. Rows include Pelletier, Meunier, Labelle, etc.

LA PARTIE DE SAMEDI SOIR

LA RENCONTRE ENTRE LE CANADIEN ET L'OTTAWA. APRES-DEMAIN SOIR, AU JUBILE, METTRA EN PRESENCE DEUX EQUIPES BIEN BALANCEES.

Le club Ottawa qui a défait le Toronto mardi soir dans une partie sensationnelle jouée dans la Ville Reine, recevra ce soir la visite du club de Charlie Querré après quoi, pour finir la semaine, il viendra rencontrer le Canadien à Montréal.

autres clubs: le National, l'Hoche-la, les Stars, les Garnets et le Laval. Le gérant de chaque club choisira lui-même les deux joueurs qui devront représenter son club.

VENREDI SOIR AU MONT ROYAL

La course au championnat de la Ligue de hockey du Bien-Etre de la Jeunesse se terminera vendredi soir de cette semaine au rond Mont-Royal. Qui l'emportera?

LE HOCKEY A AHUNTSIC

Le programme de hockey pour ce soir au patinoir Ahuntsic sera très intéressant si l'on en juge par les clubs qui seront aux prises.

SAINTE-ANNE vs ALL-STARS

La grande partie de hockey de lundi soir au Jubilé entre les Sainte-Anne, champions de la Ligue Montréal et une équipe recrutée parmi les meilleurs joueurs des cinq autres clubs, promet d'être un spectacle bien propre à enthousiasmer les amateurs de sport.

GRANDE SOIREE DE SPORT DEMAIN AU ROND JUBILE

Le carnaval au bénéfice des Sourdes-Muettes se terminera, ce soir, au Jubilé, mais la soirée de vendredi, au même patinoir, sera encore marquée par des fêtes fort intéressantes.

CHEZ LES EMPLOYÉS DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Une intéressante partie de hockey eut lieu à Ahuntsic vendredi soir dernier, entre deux clubs des employés de l'hôtel de ville.

FAITS DIVERS

LE JURY RECOMMANDE LA PUNITION A LA COMPAGNIE.

Les jurés du coroner ont terminé leur enquête sur le cas de George Angus, âgé de 39 ans, demeurant 215, rue Stadacona, tué, vendredi dernier, à la Montreal Locomotive Works, Longue-Pointe.

UNE MORT ACCIDENTELLE

Le coroner McMahon a tenu enquête et a attribué à des causes accidentelles le décès du sergent William J. Walker, âgé de 44 ans, domicilié 5040, avenue Western.

naissance, lundi après-midi, du No 29, ouest, Notre-Dame, où il avait été découvert évanoui, au pied d'un escalier.

ACCUSE D'UN VOL D'UNE ROBE DE CARRIOLE.

Eugène Gauthier, âgé de 28 ans, a été arrêté, hier après-midi, par le détective Crawther, sous l'inculpation de vol d'une robe de carrieole en buffle, propriété de la Banque des Marchands.

IL SE BLESSE EN TOMBANT DE SON ESCALIER.

Guillaume Maltais, âgé de 58 ans, domicilié 817, rue St-André, s'est démis l'épaule et s'est infligé de graves contusions à la tête.

MORT NATURELLE.

Le coroner a attribué à des causes naturelles le décès de Joseph Russell, âgé de 35 ans, demeurant 188, rue St-Antoine, qu'on a trouvé mort dans son lit, de bonne heure, hier matin.

ST-DENIS

JULIETTE DIKA Chanteuse française LE CHEMINEAU avec HENRI KRAUSS Et plusieurs autres actes de vaudeville.

UPTOWN 8542

C'est le numéro de notre téléphone. C'est par erreur que nous avons donné Uptown 845, dans notre annonce parue samedi dernier dans "Le Devoir".

Montreal Automobile Exchange

Commerce exclusif de chars usagés 236 OUEST, RUE SHERBROOKE.

LOEW'S

LES FEMMES DEVRAIENT ALLER VOIR LE DRAME DOMESTIQUE "DON'T CHANGE YOUR HUSBAND"

Le plus chic couple vaudeviliste BEN HARRIETT RYAN et LEE dans "YOU SPOILED IT"

SPECIAL ex cl usives de sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral, qui vient de décéder.

Représentation continue de 1 à 11 h. du soir. Après-midi: 10-15; soirs, 15-25; sam., dim., et fêtes, les prix du soir sont en vigueur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure, IN FORMA PAUPERIS, No 317. — Dame Delphina Bonin, de Montréal, épouse séparée de biens de Flavien Fortier, ci-devant du même lieu et actuellement en pays inconnu, autorisée à ester en justice, demanderesse. Le dit Flavien Fortier, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. BENJ. BENOIT, avocat de la demanderesse. J. E. PARENT, député-protonotaire. Montréal, 19 février 1919.

Large advertisement for the prohibition of alcohol in Quebec. Text includes: "Plus de 75% de la population adulte de la province de Québec est en faveur d'une loi qui permette la vente de la bière." "La prohibition totale ET la liberté de la province de Québec entravée." "La population de la Province de Québec sera forcée de suivre un régime dû à des influences étrangères à la provinces." "La prohibition: Une loi... La tempérance: Une vertu." "CEPENDANT PEUT-ETRE IMPOSERA-T-ON A NOTRE PROVINCE APRES LE 1er MAI, LA LOI PROHIBANT LA FABRICATION DE LA BIÈRE." "C'est s'exprimer d'une manière très inexacte. Les autres provinces ont adopté la prohibition, mais prohibition ne signifie PAS TEMPERANCE." "L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC" 55 rue Saint-François-Xavier, Montréal.

FIN DU FESTIVAL

Le festival de charité au bénéfice de l'institution des Sourdes-Muettes, commencé mardi soir, au Jubilé, se terminera ce soir.

EDDIE WALLACE EST DEFAIT

Le manque d'espace nous empêche de faire un compte rendu détaillé de la séance de boxe d'hier soir, au Parc Solmer, et nous nous contenterons de dire que Benny Valger a eu l'avantage par une large marge sur Eddie Wallace, dans un assaut de dix rounds.

MASCARADE AU DICKSON

C'est mardi, le 25 février, qu'aura lieu la grande mascarade du club de hockey Notre-Dame des Victoires et la partie de hockey entre le Notre-Dame des Victoires et un autre fort club amateur qui sera choisi parmi les clubs de la ligue du Bien-Etre Senior.

LE DOCTEUR NAP. DESJARDINS

CHIRURGIEN-DENTISTE 1708 NOTRE-DAME OUEST Coin Bourgas - Tél. West. 1052. Dentisterie de première qualité Spécialité: Ponts, Couronnes et Dentiers, à prix très modérés.



ANGLETERRE
LES CONSCRITS NÉCESSAIRES

LA GRANDE-BRETAGNE GARDE-RA SOUS LES ARMES 900,000 HOMMES, EN 1919, DECLARE M. WINSTON CHURCHILL — LES VOLONTAIRES NE SUFFISENT PAS — ELOGE DE CLEMENCEAU.

Londres, 20. — (De la Presse Associée). — M. Winston Spencer Churchill, secrétaire au ministère de la Guerre, a fait un magnifique éloge du premier ministre français, M. Clemenceau, au cours d'un discours qu'il a prononcé, à Mansion House, sur la démobilisation et l'armée d'occupation.

"Avant d'en venir au sujet qui a été la cause de notre réunion, dit-il, je suis sûr d'exprimer le sentiment de tous en disant que nous remercions infiniment la tentative d'assassinat qui a été faite contre le premier ministre Clemenceau par un vil individu, et que nous sommes très heureux de voir que cette méchante action n'aura pas de trop graves résultats."

"Il n'y a pas d'homme, et depuis plusieurs années il n'y en a pas en qui ait incarné mieux que lui l'âme vaillante de la France qui lutta pour sa liberté. Il a non seulement relevé le courage de sa nation, mais aussi celui de tous ceux qui l'ont approché parmi les Alliés au cours de la grande lutte, et il représente aujourd'hui, plus que n'importe qui, peut-être, l'idéal de la virilité, de l'énergie, de l'honnêteté, en un temps où l'on n'a pas moins besoin de ces qualités qu'au milieu de la bataille."

Le but de la réunion était de demander aux ouvriers de ne pas oublier les soldats qui ne seront pas démobilisés immédiatement et de leur conserver des places pour qu'ils puissent les reprendre aussitôt qu'ils pourront quitter l'armée.

"Nous venons d'adopter un nouveau plan en ce qui concerne l'organisation de l'armée pour les besoins présents, et nous garderons sous les armes 900,000 hommes pour défendre les intérêts britanniques et alliés en 1919. Nous avons laissé partir trois hommes sur quatre qui servaient sous les drapeaux au mois de novembre dernier, et nous donnons double solde à celui qui nous reste."

"Si nous licencions immédiatement notre armée formée par la conscription nous perdrons non seulement tous les fruits de la victoire, mais aussi l'Empire tel qu'il était avant la guerre. Et nous ne pouvons pas laisser sans défense des pays tels que la Palestine et la Mésopotamie, ni des points importants comme ceux que nous avons en Turquie, dans les Indes, à Gibraltar et à Malte."

"Le peuple anglais n'a jamais failli à son devoir quand il s'est agi de défendre ses intérêts vitaux de l'Etat. Mieux nous donc de ceux qui veulent nous enlever les fruits de la victoire, qu'ils soient en Turquie, en Allemagne ou ici même au pays. Il n'y a pas d'autre raison qui nous oblige à garder nos soldats sous les armes. Nous avons eu une guerre avec l'Allemagne et beaucoup de meilleurs hommes sont morts à la tâche sans compter que nous avons aussi dépensé beaucoup, mais nous n'allons prendre des mesures pour ne pas être obligés de recommencer."

"Nous voulons prendre les dispositions nécessaires pour empêcher l'Allemagne de recommencer une guerre de vengeance à tout événement, craint toute notre vie. Nous allons demander à l'Allemagne d'approuver cette condition et nous verrons ensuite à ce qu'elle nous remplisse non seulement à la lettre, mais aussi jusque dans son esprit."

FRANCE
L'ASSAILLANT EST LOQUACE

COTTIN, L'ANARCHISTE QUI A VOULU TUER CLEMENCEAU, NE DEMANDE QU'A DIRE LES RAISONS DE SON ATTENTAT. — LA CONFERENCE RETARDEE UN PEU PAR LE CRIME.

Paris, 20. — Selon les dernières dépêches, Georges Clemenceau, le premier ministre de France, a été atteint trois fois au cours de la tentative d'assassinat sur sa personne, hier, une seule balle, qui s'est logée près de son épaule droite. La touché gravement, mais les deux autres n'ont fait sur sa peau que de légers éraflures.

Outre celui qui a tiré, un autre individu a été arrêté; il a aidé le criminel et il se nomme Dreyfus. Lors de l'enquête, il a protesté de son innocence. Quant au meurtrier lui-même, il se nomme Cottin, est anarchiste et était connu dans les cercles socialistes sous le sobriquet de "Milou". Il n'a pas fait de service militaire à cause de son état de santé et demeurait avec ses parents à Compiègne, jusqu'à leur déménagement à Paris, où Cottin exerçait le métier de menuisier.

Le criminel a déclaré lui-même qu'il est un anarchiste scientifique et solitaire. D'après le rapport du sous-commissaire de police Tangy, Cottin n'a pas commis son acte sous l'impulsion du moment et ce n'est pas un cerveau détraqué, mais avait l'idée préconçue de tuer, après avoir longtemps suivi et observé le premier ministre. Le même commissaire enquêteur se dit aussi certain que Cottin n'avait pas de complice.

Il ne fut pas nécessaire de faire violence à Cottin pour qu'il parlât, car il était très loquace et ne désirait rien autre chose, pour le moment, que de dire le motif de sa tentative d'assassinat.

LES CONFIDENCES DE COTTIN
Paris, 20. — Emile Cottin, racontant son attentat, a dit: "Lorsque j'atteignis la maison de Clemenceau, je vis qu'elle était protégée, et c'est pourquoi je décidai de tuer le premier ministre au coin de la rue Franklin et du boulevard Delsseaux."

"Je ne cachai là, et j'attendis l'automobile. Lorsque je la vis venir, je m'avançai et je tirai de côté. La première balle traversa deux fenêtres et comme la voiture continuait à avancer, je courus et je continuai à tirer jusqu'à ce que les chambres de mon revolver fussent toutes vidées. La plupart des balles atteignirent l'automobile, mais il semble que ce fut la dernière qui l'avait derrière qui blessa Clemenceau."

"Il y a sept mois environ je conçus l'idée de tuer le premier ministre que je considérais comme le plus grand ennemi de l'humanité. Je me déterminai à mettre mon projet à exécution, il y a quelques jours, et dans ce but je me rendis rue Franklin pour laquelle manière je pourrais attaquer le premier ministre avec le moindre de risque possible."

"Jeus le soin de m'enquérir de ses habitudes et de localiser sa demeure, ce qui paraissait très naturel vu la renommée du premier ministre. Cottin se vante d'avoir la nombre d'ouvriers sur la science sociale, et déclare que l'Etat n'a pas de complice. "Je souhaitais que l'homme qui préparait une autre guerre disparût", dit-il, "je suis un anarchiste intime, un ami de mes semblables sans exception les Allemands, et un ami de l'humanité et de la fraternité."

Cottin vit le premier ministre pour la première fois lors de la réception du roi d'Italie, et depuis ce jour-là fut décidé, à la police qui lui demandait pourquoi il avait choisi ce jour-là, de préférence à un autre, pour tenter d'assassiner Clemenceau, il répondit que dans la vie d'un homme il y a toujours une lettre rouge et que cette journée-là a été pour lui la lettre rouge.

ETATS-UNIS
WASHINGTON INTERVIENDRA

SI LE COSTA-RICA PERSISTE A VOULOIR ENVAHIR LE NICARAGUA, LES ETATS-UNIS EXERCERONT CONTRE LUI UN BLOCUS ABSOLU. — LES RAISONS DE CETTE ATTITUDE.

Washington, 20. — Les Etats-Unis vont immédiatement exercer un blocus sur mer et dans l'air contre la république de Costa-Rica si elle persiste dans son dessein d'envahir le Nicaragua.

Le gouvernement américain, à la demande du Nicaragua, s'occupe de l'administration des petites républiques compromises de la finette république, et l'une des premières mesures qu'il a adoptées ce fut la démobilisation de presque toute l'armée nicaraguayenne, et les Costa-Ricains ont pris avantage de la situation.

Les partisans de Zelaya se préparent à envahir le Nicaragua afin de renverser le gouvernement actuel et le président Finoco, de Costa-Rica, favorise l'entreprise. Ce dernier est en intimité avec le gouvernement nicaraguayen, puisqu'il a suivi l'exemple des Etats-Unis en refusant de le reconnaître comme président. Les Etats-Unis avaient agi ainsi afin de lui enlever son privilège de l'Amérique Centrale, puisqu'il avait organisé une révolte qui avait réussi à son avantage.

D'un autre côté, les amis de Gonzales, que Finoco a détrôné du pouvoir, préparent un coup pour reprendre le pouvoir, et trament, dit-on, une entreprise, en se servant du Nicaragua comme base d'opération. Voilà pourquoi le gouvernement de Costa-Rica a voulu protéger et mobiliser ses troupes à la frontière.

Le Nicaragua a sollicité l'appui du gouvernement américain, et celui-ci est intervenu à la mettre de gants blancs. L'on se demande si les Etats-Unis pourraient agir avec une telle liberté, si la Ligue des Nations était en existence, ou bien si tout le différend ne devrait pas être soumis au comité exécutif de la Ligue.

SIR RODOLPHE FORGET EST DÉCÉDÉ
LE FINANCIER BIEN CONNU A SUCCOMBE HIER, A LA MALADIE QUI LE MINAIT DEPUIS QUELQUE TEMPS.

Sir Rodolphe Forget, courtier bien connu dans tout le pays et ancien député de Charlevoix à la Chambre des Communes, est décédé hier soir à dix heures et demie, à son domicile, avenue Ontario. Il était un peu malade depuis quelques mois, mais on dit qu'il s'était aggravé particulièrement il y a quelques semaines.

Il est mort entouré de tous les membres de sa famille, Mardi, Mar, archevêque lui avait administré les derniers sacrements; M. Forget a eu sa connaissance jusqu'à la fin. M. Forget naquit à Terrebonne en 1861, fit ses études au collège Masson de cette ville, et s'initia à la finance au bureau de son oncle, feu M. L. J. Forget dont il devint plus tard l'associé. En 1907, il s'établissait à son compte.

En député conservateur de Charlevoix aux Communes en 1904, il obtint de nouveau le suffrage des contribuables en 1908 et 1911. A cette dernière élection, il enleva également le comté de Montmagny, et représenta les deux jusqu'en 1917, alors qu'il se retira de la vie publique. Son genre, M. Pierre Casgrain, lui succéda dans Charlevoix.

CHOSSES MUNICIPALES
UN ORPHELINAT TEMPORAIRE

LA VILLE EN CONFIE LA CHARGE, A SES FRAIS, AUX SOEURS DE LA PROVIDENCE. — GESTE GENEREUX DE M. L'ABBE GAUTHIER.

Les autorités municipales ont créé un précédent heureux, en prenant à leur charge les jeunes enfants que l'épidémie de la grippe a rendus orphelins. Elles viennent de conclure à cette fin des arrangements spéciaux avec les Soeurs de la Providence, au sujet de l'orphelinat temporaire qui a depuis le 15 décembre au No 324 est, rue Sainte-Catherine.

Elles s'engagent à fournir, pour une période de six mois se terminant le 1er juin, les lits, l'ameublement et la nourriture aux enfants hébergés gratuitement; les religieuses se chargent de leur éducation et de leur bien-être physique et moral. M. l'abbé Gauthier, de son côté, met le local à la disposition des Soeurs, en fournissant l'éclairage et le chauffage; il a promis de combler le déficit, et les dons individuels que l'institution peut recevoir n'égaleront pas la somme de \$14 que coûte chaque enfant par mois; de cette façon, les Soeurs sont assurées d'une somme fixe de \$10 par mois pour l'entretien de chaque orphelin.

A l'expiration du contrat, au mois de juin, la ville restera en possession des meubles et divers ustensiles qu'elle aurait pu fournir. Le Dr Boucher a aidé à ces négociations, jugeant les mesures adoptées par la ville, nécessaires à cause de la virulence de l'épidémie. Le soin temporaire de jeunes orphelins, qui sont âgés de 8 à 10 ans, peut permettre aux parents de pourvoir à la bien placer d'ici au mois de juin; ce laps de temps écoulé, les enfants seront remis à des institutions qui les prendront à leur charge.

L'orphelinat municipal n'est donc que temporaire, et la ville n'a accepté que la plus faible partie du travail d'entretien des orphelins. Les sociétés affiliées du "Baby Welfare" se sont opposées, hier soir, à toute tentative de les municipaliser. Les membres réunis à l'"University Settlement" ont décidé de conserver leur indépendance, même au prix du retranchement des subsides accordés par la ville. En conséquence, elles ont fait tenir aux autorités du bureau d'hygiène, la résolution suivante: "Que le "Baby Welfare" reste une institution indépendante jusqu'à l'heure où l'on suggérera un type moderne de municipalisation."

Mlle L.-C. Phillips, surintendante du "Foundling and Baby Hospital", a signalé que le défaut initial des institutions de ce genre ne peut être corrigé par l'argent, mais bien par une éducation spéciale auprès des mères avant la naissance de l'enfant, et des jeunes filles, afin de les instruire des devoirs de la maternité.

PAS DE RECRUESCENCE DE LA GRIPPE, MAIS DES PRECAUTIONS S'IMPOSENT.
Le Dr Boucher, du bureau d'hygiène, a annoncé, hier soir, qu'il n'y a pas recrudescence de grippe espagnole, que les conditions qui ont prévalu depuis quelques semaines demeurent les mêmes, mais qu'on peut s'attendre à ce qu'il se déclare de nouveaux cas tout l'hiver et qu'il est bon de prendre ses précautions. Quarante nouveaux cas ont été rapportés au département hier, dont trois ont entraîné la mort et deux cas ont été déclarés mardi dernier, dont l'issue a été fatale.

A L'ASSOCIATION DE PUBLICITE
M. Dewolf Reid sera le conférencier de l'Association de publicité demain vendredi, le 21, à 1 heure de l'après-midi. Le sujet de l'entretien sera: "Les rapports du papier avec les ventes". La conférence du 28 février sera donnée par M. D. R. Campbell, qui parlera du rôle du marchand de gros.

MAURICE DAMBOIS
C'est dimanche prochain qu'aura lieu au théâtre Sa Majesté le récitaient tant attendu de l'éminent violoncelliste, Maurice Dambois; la visite de ce jeune virtuose belge constitue tout un événement dans nos cercles artistiques, car Maurice Dambois est reconnu aujourd'hui comme l'un des plus grands violoncellistes de nos jours, en même temps qu'un grand pianiste et un excellent compositeur. A son récitaient de dimanche prochain, Maurice Dambois nous fera entendre quelques-uns de ses compositions, et tous nos musiciens ont grandement hâte d'applaudir Dambois compositeur. La vente des billets est commencée depuis ce matin au magasin Archambault ainsi qu'au théâtre même, et tout fait prévoir que Maurice Dambois jouera devant une salle comble, et servira une fois de plus au public mélomane de notre ville, un autre régal artistique, tout comme à ses dernières visites, lorsqu'il accompagna le maître Ysaye à Montréal. (Communiqué)

DÉPART DE RELIGIEUSES MISSIONNAIRES
Deux religieuses de la communauté de l'Immaculée Conception d'Outremont, Soeur Marguerite Marie, et Soeur Marguerite Marie, sont parties mardi soir, par le Pacifique-Canadien pour Vancouver, d'où elles se rendront à la léproserie établie par la communauté à Canton. De nombreux parents et amis sont allés les saluer au départ. Dans la journée avait lieu la bénédiction du Très Saint Sacrement, à laquelle assistaient aussi de nombreux amis.

Dupuis Freres
OCCASIONS DU VENDREDI
ETOFFES ET SOIES

CORDE BEDFORD CREME, 36 pouces de largeur, bon tissu lavable pour manteaux d'enfants, jupes, etc. Rég. 59. Vend. 53.
CACHEMIRE BRADFORD NOIR, 36 pouces de largeur, texture serrée, noir jais parfait. Rég. 75. Vend. 59.
SATIN DUCHESSE japonais blanc, 36 pc. de largeur, bonne qualité lavable, fini soie, pour garnitures, cols, etc. Rég. 2.50. Vend. 1.89.
SOIE CORDE OTTOMAN, couleur blanche, 36 pouces de largeur, très en demande pour manteaux de robes, garnitures, etc. Rég. 2.50. Vend. 1.89.
SERGE TOUT LAINE, marine seulement, 54 pouces de largeur, complètement renforcée et couleur indéfectible pour costumes de fatons, jupes ou robes. Rég. 4.50. Vend. 2.98.

BAS
BAS DE COTON noir, pied en cachemire uni, pour dames, pointures 8 1/2 à 10. Rég. 40. Spécial. 29.
BAS DE COTON unie uni, pour dames, couleurs; gris pâle, gris foncé, brun foncé, noir et blanc; pointures 8 1/2 à 10. Rég. 49 pour. 39.
BAS en cachemire uni, pour dames, en gris, brun foncé et noir; pointures 8 1/2 à 10. Spécial. 49.
BAS en coton unie uni, pour dames, en gris foncé, gris pâle, brun foncé, brun foncé, noir et blanc; pointures 8 1/2 à 10. Spécial. 59. Au rez-de-chaussée.

GANTS
GANTS de coton unie très épais, pour dames, couleurs; gris, noir et blanc, deux boutons-pression; pointures 6 à 8. Rég. 75 pour. 49.
GANTS DE CHAMOISSETTE "Hudson Bay", couleurs; blanc, blanc rayé noir, noir rayé blanc. Rég. 1.00 et 1.25 pour. 59.
GANTS DE CHEVREAU légèrement salis, pour dames, en noir, blanc, gris, vert; pointures dissimulées. Rég. 1.00 et 1.75 pour. 69.
MITAINES "Cowboy" doublées, fini moelleux, dessus en velours ou soie. Rég. 75 pour. 49. Au rez-de-chaussée.

Tissus lavables
SOIE PRIMO, 38 pouces de largeur, bon tissu lavable très en demande pour blouses, robes de soirée, toutes les couleurs en vogue. Val. 85. Spécial. 59.
INDIENNE DE COULEUR, fond foncé ou pâle avec pois ou rayures, pour robes de dames, chemises pour hommes, couleur indéfectible. Valeur de 35 la verge pour. 27.
CACHEMIRE NOIR, bonne qualité, fini croisé, 36 pouces de largeur, pour robes. Val. 40 pour. 29.
UNE GRANDE OCCASION
PALL BEACH pour costumes, couleur naturelle.
CACHEMIRE NOIR, qualité fine.
PANAMA NOIR pour costume, qualité fine.
"GUINGAN ECOSSAIS".
GABARDINE, qualité fine, etc. Rég. 75 la verge pour. 59. Au rez-de-chaussée.

CIGARES
CIGARES "Grand Mother", Rég. 3.50 la 2.29 boîte, Vend. 1.99.
Cacao Fy. La boîte 1/2. 25.
Sorties. Chacune. 19.
BLAGUES à tabac, genre porte-monnaie. 19. Au rez-de-chaussée.

50 ANS
LE CENTENAIRE DE LA VENTE ANNUELLE
DUPUIS FRERES

EPICERIE DUPUIS
LICENCE DE LA COMMISSION D'ES VIVRES DU CANADA, No 8-674.
Téléphonez votre commande d'épicerie ce soir, avant 10 heures. Appiez Est 800.
SPECIAL AU JEUDI SOIR, DE 6 A 10 H., PAR TELEPHONE.
Cacao Fy. La boîte 1/2. 25.
Pois à soupe, 3 livres. 24.
Farine à pâtisserie, marque Dupuis, sac 7 lbs. Rég. 49. 43.
SPECIAL AU VENDREDI
Nettoyeur Old Dutch, 3 litres. 25.
Gelée de table, marque Immaculée, 3 paquets pour. 24.
Fèves blanches, 3 lbs. 25.
MEILLEUR SUCRE GRANULE
10 livres du meilleur. 1.00.
Meilleur beurre de crème. 55.
Par lots de 4 lbs. 2.17.
Avec commande d'épicerie.
Sucre à glacer ou en morceaux. 25.
Truands fruits, la lb. 25.
Marmelade d'oranges, la jarre. 25.
Boîte 1/2 lb, 2 boîtes. 27.
Sauce à la viande, 7 bouteilles. 25.
35 et. 28.
Vinaigre malt, la bouteille. 19.
Meilleur riz Patna, 2 lbs. 21.
Fèves blanches, la lb. 19.
Bons pois à soupe, 3 lbs. 25.
Meilleur orgue mondé, 3 lbs. 25.
Poudre aux oeufs Beleg, le paquet. 10, 25, 45 et 75.
Poudre blanc, la lb. 39.
Sel de table, le sac. 06.
Sucre du pays. Le morceau 10.
LEGUMES
Betteraves rouges ou carottes, 5 livres. 28.
Navets de Québec, 5 lbs. 12.
Oignons rouges, 5 lbs. 12.
Patates Montagnes Vertes, 12 lbs. 30.
La poche 90 lbs. 1.93.
Farine Ogilvie ou Royal.
Le sac de 7 lbs. 49.
Le sac de 24 lbs. 1.09.
Le sac de 93 lbs. 5.30.
Meilleures tomates empâtées dans des boîtes sanitaires. La plus grosse boîte sur le marché. La boîte. 15.
Pois verts de jardin. La boîte. 12.
6 boîtes. 88.
12 boîtes. 1.71.
Graisin "East-first" ou "Domestic". La lb. 32.
Avocat. Quarter pour. 1.50.
Meilleur bacon à déjeuner, la lb. 50.
Meilleur bacon Windsor, désossé, la lb. 60.
Meilleur jambon préparé au sucre, entier, la lb. 42.
Graisin pur, la lb. 34.
La chaudière 3 lbs. 1.00.
La chaudière 5 lbs. 1.60.
Chocolat Baker, pour la cuisine, la lb. 30.
Meilleur chocolat préparé au sucre, 2 pour. 25.
Bain d'épave, 2 paquets. 25.
Miel de Corinthe de Californie, la lb. 30.
Miel de série blanc, chaudière pour. 1.75.
Café Mocha et Java, la lb. 43. Au sous-sol.

Dupuis Freres
LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Général.